

AR Prefecture

063-216300566-20230203-2023_08-DE
Reçu le 07/02/2023
Publié le 07/02/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

Séance du 03 février 2023

Nombre de
membres :

En exercice	11
Présents	9
Procurations	2
Votants	11

L'an **deux mille vingt-trois** le **vendredi 3 février à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, FOUGERE Gilles, FONTENETTE Alexis, GUILLY Philippe, BONNET Christian et FAURIAT Jonathan (arrivé à 20h30)

Date de la
Convocation :
24/01/2023

Absents ayant donné procuration : Mme GRAZON Roseline représentée par Mme ECHALIER Marilyn, M. VAISSE Bernard représenté par M. FOUGERE Gilles.

VOTES :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Absent :

Secrétaire de séance désigné : Mme RODRIGUEZ Sandrine

**Délibération
N°2023_08**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de programmer les travaux qui pourraient être subventionnés dans le cadre du FIC (Fonds des Initiatives Communales) pour les années 2024-2025 et 2026.

Il invite l'assemblée à déterminer son choix.

Objet :
**Subvention FIC :
Programmation
2024-2025-2026**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

➔ **Prévoit** dans le cadre du FIC les réalisations suivantes :

2024 : Voirie pour 20 000,00 € HT

2025 : Voirie pour 120 000,00 € HT

2026 : Reprise concession de terrains au cimetière pour 32 000,00 € HT

➔ **Charge** Monsieur le Maire de renseigner l'imprimé annexe reprenant ce qui précède et de faire parvenir l'ensemble aux services du Conseil Départemental.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le 07/02/2023
et publication le 07/02/2023

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien DUGNAS

